

ASSOCIATION DES MAIRES DU DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 08 octobre 2018

Convocation: 18 septembre 2018

Membres en exercice: 11

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Territoire de Belfort s'est réuni, lundi 08 octobre 2018 à 18h à la Maison des Communes, sous la présidence de Monsieur Pierre REY.

Présents (8):

Pierre REY, Monique DINET, Jean-Luc ANDERHUEBER, Philippe GIRARDIN, Rafaël RODRIGUEZ, Françoise RAVEY

Absents ou excusés (5):

André BRUNETTA, Daniel FEURTEY, Didier MATHIEU, Damien MESLOT, Jean-Marie ROUSSEL.

Assistait:

Dimitri RHODES, directeur Association des Maires 90

ORDRE DU JOUR:

- Représentation au sein des commissions départementales
- Représentation du Conseil d'Administration
- Demande de Danjoutin

REPRESENTATION AU SEIN DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

L'Association des Maires a été interpellée, par le Député Michel ZUMKELLER sur sa manière de désigner des élus au sein des nombreuses commissions départementales.

Le Président rappelle qu'il en existe près d'une cinquantaine pour lesquelles l'Association des Maires a été sollicitée pour désigner des élus (titulaires ou suppléants, souvent 3 à 6 par commission) qui sont appelés à siéger à ces diverses commissions.

13 commissions ont été renouvelées ou créées en 2017, 5 en 2016, 8 en 2015.

Durant l'année 2014, année des élections municipales, l'AMF90 a été sollicitée pour le renouvellement de 37 commissions. Dans cette optique, nous avons invité par mail le 25 avril 2014 tous les élus du département à nous faire par de leur intérêt et souhait de siéger dans l'une ou l'autre de ces commissions ; mail pour lequel nous avons très peu de retour et rien de Valdoie!

Le président estime qu'il est nécessaire d'utiliser cette « passe d'armes » pour rappeler le protocole mis en œuvre par l'AMF90 et ses difficultés à trouver des représentants.

Il propose au conseil d'administration en conséquence de transmettre par mail à l'ensemble des adhérents le projet de courrier transmis précédemment aux membres du CA.

Le président propose également de mener une réflexion sur les modes de désignation lors du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2020 pour que chaque maire soit au moins présent dans une des commissions, à défaut l'AMF désignera ses représentants en essayant de privilégier, dans la mesure du possible l'équilibrage géographique des trois intercommunalités.

⇒ Les membres du conseil d'administration ne souhaitent pas que le courrier soit transmis aux adhérents.

Philippe Girardin évoque le problème du rendu du travail des commissions départementales. Ce sentiment est partagé par Jean-Luc Anderhueber. Il est dommage que les adhérents ne soient pas informés du travail réalisé dans ces commissions.

Il serait judicieux de récupérer les comptes-rendus auprès de la Préfecture et des différentes commissions AMF et les communiquer à l'ensemble des adhérents notamment par le biais du site internet de l'AMF90.

Monique Dinet précise que l'AMF90 se doit de résister aux pressions inhérentes aux désignations même si cela induit le mécontentement de certains.

REPRESENTATION DU CA

Suite à la démission du maire de FAVEROIS, Mr Bernard TENAILLON, un poste est à pouvoir au sein du conseil d'administration comme le stipule les statuts de l'AMF.

Il convient donc de procéder à l'élection d'un nouveau membre de notre association mais aussi à la désignation au poste de vice-président occupée précédemment par Mr TENAILLON.

Le président propose de lancer un appel à candidature à tous les élus du département et d'organiser ces élections lors d'une Assemblée Générale extraordinaire le samedi matin 01 ou 08 décembre 2018.

Le président précise que le Maire de DELLE, Mme Sandrine LARCHER devrait présenter sa candidature.

⇒ Les membres du conseil d'administration ont validé la planification d'une Assemblée générale extraordinaire le samedi 01 décembre 2018 à 10h pour organiser l'élection d'un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration pour le poste de 3^{ième} Vice-Président. Informés par courrier de cette programmation les élus intéressés pourront faire acte de candidature le jour de l'Assemblée Générale.

DEMANDE DE DANJOUTIN

Le président présente la demande de Mr Daniel FEURTEY, Maire de DANJOUTIN et membre du conseil d'administration de l'AMF90, relatif à sa sollicitation d'adhésion à l'établissement public foncier Doubs Bourgogne Franche-Comté et surtout au refus du GRAND BELFORT.

Le président afin de ne pas dénaturer cette demande a transmis par mail aux membres du CA et invite le courrier et invite Mr Feurtey à exposer le problème et l'intérêt de sa requête.

⇒ Les membres du conseil d'administration ont souhaité que l'AMF90 par son Président rencontre Mr Meslot, Président du Grand Belfort, pour évoquer ce sujet.

En complémentarité, les membres du conseil d'administration souhaitent qu'une journée de formation soit organisée afin de présenter l' Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne Franche-Comté à tous les adhérents.

QUESTIONS DIVERSES

Pierre REY

- ⇒ Les membres du conseil d'administration ont souhaité que l'AMF90 par son Président ait un rôle de médiateur dans le dossier de l'Aéroparc avec le Grand Belfort. Une rencontre va être sollicitée à cet effet auprès de Mr Meslot, Président du Grand Belfort.
- ⇒ Une rencontre est prévue avec l'Agence Régionale de Santé le jeudi 13 décembre à 18h à la Maison des Communes. Les adhérents vont en être informés et invités à transmettre toutes les questions qui les préoccupent dans ce domaine.
- ⇒ Les membres du CA ont demandé la réalisation d'un sondage sur la fiscalité 2018 afin de connaître l'impact sur les impôts des élus.

